

ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Candidature soutenue par le SNCS-FSU

Romain GRANCHER FRAMESPA – UMR 5136

Section 35 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Chargé de recherche depuis 2018, j'ai l'honneur de présenter ma candidature à la section 35 du Comité national en tant que représentant du collège B1.

Né en 1985, j'ai préparé une thèse à l'université de Rouen après avoir effectué un master à l'EHESS et passé l'agrégation d'histoire. J'ai ensuite enseigné plusieurs années dans le secondaire en Picardie avant d'obtenir deux contrats postdoctoraux au CRH et au Centre Alexandre-Koyré (EHESS, Paris). Une fois recruté au CNRS, j'ai été affecté à TEMOS (Université Bretagne-Sud, Lorient) puis à FRAMESPA (UT2J, Toulouse). Relatives à la pêche, aux sociétés littorales et aux espaces maritimes, mes recherches s'inscrivent à la croisée de l'histoire environnementale, de l'histoire des sciences et de l'histoire du droit. Elles portent sur le gouvernement des ressources de la mer en France et en Europe entre la fin du XVIIe et le début du XXe siècle. Actuellement co-président du Réseau universitaire de chercheurs et chercheuses en histoire environnementale (RUCHE) et coordinateur d'un axe « Histoire environnementale et écologie(s) politique(s) » au sein de mon laboratoire, j'attache une grande importance au travail collectif et au caractère collégial de nos métiers de l'enseignement et de la recherche, que je souhaiterais donc défendre en me mettant au service de la section 35.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 35 s'engagent POUR :

Les candidat.es SNCS-FSU de la section 35 souhaitent mettre au cœur de leur action individuelle et collective les engagements suivants : la défense du rôle déterminant des sections et du comité national en tant qu'espace d'évaluation par les pair.es, la défense d'une politique de financement des missions sur fonds récurrents des unités, la défense d'une représentativité de toutes les approches propres aux SHS.

Plus spécifiquement, les candidat.es SNCS-FSU sont attaché.es à la pluridisciplinarité constitutive des études historiques et de l'histoire de l'art, intégrant des méthodes, des objets et des sources multiples. Pour cette raison, ils et elles souhaitent aussi soutenir les enquêtes sur des terrains de recherche variés, sans perdre de vue les difficultés que ceux-ci peuvent présenter. Le travail des chercheur.es se trouve aujourd'hui très affecté par des situations de crise qui entravent les collaborations internationales. Il convient de considérer ce contexte aussi bien lors du recrutement que dans l'accompagnement des carrières.

De même, les candidat.es SNCS-FSU revendiquent que les critères d'évaluation d'une recherche de qualité doivent nécessairement dépasser l'appréciation de la bibliométrie en vue d'intégrer la diversité des activités de recherche, d'enseignement et de valorisation, toutes complémentaires d'une production scientifique à la fois autonome et collaborative, en lien avec les attentes de la société.

Enfin, les candidat.es SNCS-FSU disent leur attachement à un modèle de recherche inter-institutionnel, et leur considération vis-à-vis des difficiles conditions de la recherche dans les universités. C'est pourquoi ils et elles affirment leur volonté de favoriser les délégations CNRS des collègues universitaires afin de les aider à y développer des projets exigeants, au service d'une construction partagée des savoirs.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 35

Juliette HONVAULT, UMR 7310 IREMAM Cécile PICHON-BONIN, UMR 7366 LIR3S



ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester indépendant du CNRS et doit continuer à être une assemblée de pairs issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour une réelle politique de promotion. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS;
- Des collègues qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

